



2018/0166R(APP)

30.7.2018

PROJET D'AVIS

de la commission du développement

à l'intention de la commission des budgets

sur le rapport intermédiaire sur le CFP 2021-2027 - Position du Parlement en
vue d'un accord
(2018/0166R(APP))

Rapporteur pour avis: Frank Engel

PA_Consent_Interim

SUGGESTIONS

La commission du développement invite la commission des budgets, compétente au fond, à incorporer dans le rapport qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. prend note que la proposition d'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (NDICI) reflète une nouvelle approche de la politique extérieure et de la politique de développement; rappelle que le développement économique durable, la bonne gouvernance, et la paix et la sécurité sont des facteurs indispensables pour atteindre l'objectif d'éradication de la pauvreté;
2. remarque que les nouveaux besoins de financement résultant de la détérioration des conditions de sécurité dans le voisinage de l'Union européenne et de l'augmentation des flux migratoires vers l'Union se traduisent par la mobilisation de nouveaux fonds; fait observer que ces nouveaux défis doivent s'ajouter aux objectifs de développement durable existants;
3. estime que le NDICI semble comporter les éléments permettant une mise en œuvre plus pragmatique de la politique de coopération au développement de l'Union et réitère sa position selon laquelle un instrument unique pour cette politique est nécessaire et permettra une meilleure coopération avec les pays partenaires et les parties prenantes;
4. attire l'attention sur les engagements internationaux de l'Union européenne visant à porter son aide publique au développement à 0,7 % du RNB d'ici à 2030 et à fournir un financement pour l'action climatique dans les pays en développement qui soit nouveau et supplémentaire; affirme que ces engagements doivent être correctement pris en compte dans le CFP 2021-2027;
5. réitère son soutien en faveur de l'intégration du Fonds européen de développement (FED) dans le budget de l'Union, prévoyant également l'additionnalité totale des fonds ainsi transférés; insiste sur l'opportunité que représente le NDICI pour stimuler le développement de la région subsaharienne par une politique de voisinage mieux ciblée.